

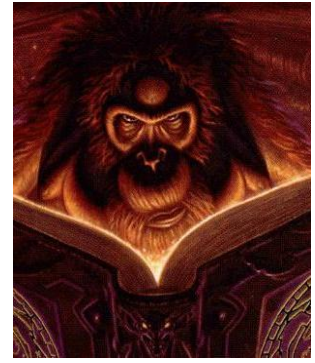
HORS-TEXTE



Bulletin de l'AGBD – Genève
Octobre 2011 – No 96

ce qu'ils ont dit

La tour entière était tapissée de livres. Ils se pressaient sur chacune des marches de l'escalier en colimaçon pourri qui s'élevait le long de la paroi intérieure. Ils s'entassaient par terre, mais d'une façon qui laissait à penser que « se blottir » aurait mieux convenu. Ils avaient pris place – d'accord, s'étaient perchés – sur le moindre rebord éboulé. (...)



Rincevent baissa la tête vers la masse piriforme du bibliothécaire.

« Il y en a des milliers, chuchota-t-il d'une voix qu'absorbèrent et réduisirent au silence les rangs serrés des livres. Comment tu as fait pour tous les amener ici ?

- Ook ook.
- Ils ont quoi ?
- Ook, répéta le bibliothécaire qui battit vigoureusement de ses coudes dépourvus de poils.
- Volé ?
- Ook.
- Ils savent voler ?
- Ook, opina le bibliothécaire.
- Ç'a dû être drôlement impressionnant. J'aimerais bien voir ça un jour.
- Ook. »

Les livres n'en avaient pas tous réchappé. La plupart des grimoires importants s'en étaient sortis, mais un herbier en sept volumes avait laissé son index dans les flammes et plus d'une trilogie déplorait la perte d'un tome. Certains ouvrages avaient leur reliure roussie ; d'autres n'avaient plus de couverture et laissaient pitoyablement pendre leur brochage par terre. (...)

L'anthropoïde fourra le bougeoir dans la main de Rincevent, saisit un scalpel et une paire de petites pinces, puis se pencha sur le livre tremblant. Rincevent pâlit.

« Hum, fit-il, euh... Est-ce que ça t'ennuie si je m'en vais ? Je m'évanouis à la vue de la colle. »

Le bibliothécaire refusa de la tête et désigna d'un coup de pouce absorbé un plateau d'outils.

« Ook », ordonna-t-il. Rincevent acquiesça d'un air malheureux et lui tendit docilement une paire de ciseaux à long bec. Le mage grimaça lorsque deux pages endommagées furent sectionnées et tombèrent par terre.

« Qu'est-ce que tu lui fais ? parvint-il à demander.

- Ook.
- Une appendicectomie ? Oh. »

L'anthropoïde fit un nouveau signe du pouce sans lever les yeux. Rincevent pêcha une aiguille et du fil rangés sur le plateau et les lui tendit. Le silence ne fut alors plus troublé que par le crissement du fil qu'on passait à travers le papier, puis le bibliothécaire se redressa et annonça :

« Ook. »

Rincevent sortit son mouchoir pour éponger le front du primate.

« Ook.

- De rien. Est-ce... qu'il va s'en tirer ? »

Le bibliothécaire fit oui de la tête. Un soupir de soulagement général, presque inaudible, tomba des gradins de livres au-dessus d'eux.

Terry Pratchett

Extrait de *Sourcellerie*, Pocket, 1999. – p. 230-232. / Couverture : *La Liseuse* de Pablo Picasso

EDITORIAL

D'où venons nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?

Le titre d'une œuvre majeure de l'avant-garde picturale du vingtième siècle comme exergue à ce numéro un brin narcissique. Le bibliothécaire se regarde le nombril et songe à ce qu'il peut bien représenter aux yeux du monde. Il se projette dans un monde qui bouscule son existence discrète.

En scrutant son reflet, il oscille entre le rire et les larmes, entre la nostalgie et l'optimisme. De grotesques stéréotypes à tendances misogynes, à commencer par le tristement célèbre cliché de la bibliothécaire-revêche-arborant-son-éternel-chignon, l'incitent à se positionner. Assumer une image austère est certainement plus difficile que de se présenter sous la forme d'un avatar aux yeux humides et au diminutif sympathique (si, si, ça existe même en bibliothèque.) Quitte à déformer son prénom pourquoi ne pas remplacer aussi l'appellation du métier...

On a en effet vu, ces derniers mois, des considérations d'ordre onomasiologique agiter la profession. D'aucuns ont proposé de reléguer le terme de bibliothécaire au dépôt (en attendant le désherbage) au profit de périphrases et d'euphémismes variés. Fort heureusement, il existe des femmes et des hommes, que je ne qualifierai pas de passésistes ni même d'optimistes, qui ont foi en une certaine idée du Bibliothécaire. Ils nous offrent la révélation d'une radieuse fraternité professionnelle et mettent en place des outils, des services et des compétences avec ingéniosité et réactivité.

Bref, en un mot, il s'agirait d'établir une filiation fertile plutôt que d'effectuer un sensationnel saut à l'élastique.

Enfin, les trois interrogations métaphysiques de Gauguin ne pouvant être épuisées, nous consacrerons le prochain numéro à la troisième, « *Où allons-nous ?* ». L'avenir des bibliothèques sera notre thème et, en souhaitant qu'il vous inspire, nous attendons vos contributions jusqu'au 24 février 2012.

Julie Gindre

BILLET DU PRÉSIDENT ou www.agbd.ch

Aux 319 membres de l'AGBD,
Au cercle des lecteurs de *Hors-Texte*,

www.agbd.ch

Il a existé pendant plusieurs années, il a disparu pendant quelque temps, il est revenu... sur vos écrans. Je veux bien sûr parler du site web de l'AGBD. C'est un grand plaisir pour moi de vous inviter à vous promener à nouveau sur les pages de notre fenêtre numérique ouverte sur le monde.

www.agbd.ch

Ce nouveau site, c'est d'abord une nouvelle identité : nouvelle mise en page et nouvelle palette de couleur. C'est aussi une nouvelle diffusion très régulière de l'information avec les toutes dernières nouvelles de l'AGBD directement accessibles depuis la page d'accueil. C'est encore une navigation repensée et plus largement ouverte sur les membres : avec votre identifiant et votre mot de passe [1], vous accédez à des rubriques dédiées spécialement aux membres.

www.agbd.ch

Cet outil a été souhaité largement interactif : actuellement vous avez la possibilité d'envoyer des photographies (sous *Rubrique membre*) pour agrémenter le site. Nous vous y encourageons vivement.

www.agbd.ch

Un site web est un outil en perpétuelle construction. Le nôtre va voir venir encore de nombreux développements ces prochains mois. La prochaine action d'importance se concentrera sur la mise en ligne de la totalité des *Hors-Texte* (dont les dernières années étaient déjà en ligne sur le précédent site). Cette mise en ligne sera possible grâce au travail remarquable de numérisation effectué par Alain Jacquesson – qui est à l'origine de ce projet – appuyé par des étudiants de la filière Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève dans le cadre d'un mandat effectué durant le premier semestre de cette année.

www.agbd.ch

Parallèlement à ces « grands travaux », le site web vit et propose des nouveautés au fil des jours. Je pense notamment aux informations témoignant de la vie de notre association et qui enrichissent la page d'accueil très régulièrement. Prenez l'habitude de visiter le site.

www.agbd.ch

[1] Si vous n'avez ni identifiant ni mot de passe, je vous invite à les demander auprès d'Alexandre Boder à l'adresse 'webmaster@agbd.ch'.

Ce nouveau site web est aussi l'outil unique de gestion des membres et abonnés à *Hors-Texte*. Il est important de souligner que cette gestion s'effectue dans un environnement sécurisé : les données personnelles des membres et abonnés ne se retrouveront pas sur la place publique ! Cette gestion permettra une plus grande souplesse et des nouvelles fonctions pour vous. Je pense particulièrement au renouvellement de la cotisation en ligne.

www.agbd.ch

En guise de conclusion, j'aimerais remercier vivement deux personnes : Alexandre Boder notre webmestre qui gère le dossier du site web et Anne Christine Robert (Sur Mesure concept sàrl) qui a assumé le mandat de la création du site web.

Bonne navigation sur 'www.agbd.ch' !

Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire

RUBRIQUES

- » [Accueil](#)
- » [Association](#)
- » [Comité](#)
- » [Devenir membre](#)
- » [Activités](#)
- » [Midi AGBD](#)
- » [Prix Romand](#)
- » [Hors-Texte](#)
- » [Documents et réalisations](#)
- » [Liens](#)
- » [Contact](#)

BIENVENUE !
22 février 2011

L'association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) est une association à but non lucratif fondée en 1972. C'est un groupe d'intérêt de l'association [Bibliothèque Information Suisse \(BIS\)](#).

L'AGBD admet en qualité de membres les diplômés en sciences de l'information documentaire (AID, EBG/ESID, ABS/BBS, HES ou CESID) habitant ou travaillant dans le canton de Genève.

AILIS VOUS INVITE AU PROCHAIN LIBRARY SCIENCE TALK LE 12 SEPT. 2011
3 septembre 2011

Thème : "Linked data : a case for openness in libraries"

Conférencier : **Anders Söderbäck**, Stockholm University, Sweden

Lieu : Bureau international du travail - Genève - 15h30

Entrée libre (se munir d'une pièce d'identité) - Parking

S'enregistrer auprès de : informweb@ilo.org

JP Accart, chargé des animations AGBD

LOGIN

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Se souvenir de moi

» [Perdu votre mot de passe ?](#)

RUBRIQUE MEMBRE

- » [Inscription](#)
- » [Prix 2011](#)

L'ENQUÊTE EN COURS

IFLA 2011
PUERTO RICO
13-18 August, San Juan

Genève, le 6 septembre 2011
Pierre Boillat

IFLA 2011 « Les bibliothèques au-delà des bibliothèques : intégration, innovation et information pour tous » [1]

*Jean-Philippe Accart
jpaccart@gmail.com*

Les conférences annuelles de l'IFLA se suivent année après année, mais affirment à chaque fois leur différence : le pays et la ville choisis comme lieu pour la conférence y sont évidemment pour beaucoup et San Juan de Puerto Rico est une destination suffisamment lointaine et exotique pour un dépaysement complet. Le rendez-vous mondial des professionnels de l'information reste incontournable, même – et surtout – à l'heure des réseaux sociaux. Cependant, la crise économique est passée par là : celle-ci se fait sentir à tous les niveaux avec un nombre de participants divisé par deux (2 200 cette année au lieu des 4 000 habituels), des prestations offertes nettement moins attrayantes également [2] malgré le prix élevé de l'inscription [3], un nombre d'exposants lui aussi en baisse. Malgré cela, les efforts faits par le Conseil d'administration de l'IFLA depuis plusieurs années portent leurs fruits avec un contenu nettement plus riche et plus actuel, de nombreuses manifestations satellites et des ateliers de travail diversifiés. La conférence est aussi le reflet de l'époque : les participants en provenance de Chine étaient notables par leur présence, ainsi que les pays scandinaves ou d'Afrique, ces derniers bénéficiant de bourses d'études (celles du Comité francophone IFLA [4], de la Fondation Bill et Melinda Gates [5] ou d'autres fonds privés). Concernant le fonctionnement interne de la Fédération, l'IFLA tient une assemblée générale qui cette année a vu peu de résolutions émerger. Ellen Tise prononçait son discours de fin de mandat en tant que présidente puisque Ingrid Parent [6] prend la relève pour deux ans. Ingrid Parent a réitéré l'importance de l'accès à l'information pour tous, la promotion des valeurs démocratiques, la diffusion du savoir ainsi que le rôle majeur de l'IFLA dans ces domaines sur la scène internationale.

Les orientations stratégiques de l'IFLA pour la prochaine année sont les suivantes:

1. La numérisation des contenus afin de favoriser la plus grande accessibilité à la connaissance.
2. Le programme de leadership afin de développer une présence significative des bibliothèques et ce, aux plans régional, national et sur la scène internationale.
3. La promotion et la défense de la profession.

[1] Thème officiel du congrès IFLA 2011 : <http://www.ifla.org>

[2] Les conférences annuelles étaient célèbres auparavant par leurs événements sociaux grandioses, et les personnalités invitées lors de la cérémonie d'ouverture.

[3] Soit 425 €

[4] <http://leblogducfi.over-blog.com/10-index.html>

[5] <http://www.gatesfoundation.org/Pages/home.aspx>

[6] Ingrid Parent est la nouvelle présidente élue de l'IFLA pour 2011-2013. Mme Parent est Assistant Deputy Minister à Bibliothèque et Archives Canada.

4. Le programme de soutien à la reconstruction des bibliothèques suite à des sinistres ou des désastres.

Pour information, le budget total de l'IFLA pour 2010 s'élevait à 1,87M € couvert pour moitié par les cotisations des membres, un tiers par la Fondation Bill et Melinda Gates, et le reste par d'autres subventions.

En outre, la Fédération travaille en étroite collaboration avec d'autres acteurs, tels l'UNESCO, le Conseil international des archives (ICA), les éditeurs ou l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Projet de traité sur les exceptions et limitations pour les bibliothèques et les archives

Trevor C. Clarke, directeur général assistant du Secteur de la Culture et des Industries Créatives de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle a animé une session sur le droit d'auteur. Cet acteur important de l'OMPI a pu ainsi mieux comprendre le contexte des bibliothèques. Puis une conférence du CLM (Committee on Copyright and other Legal Matters) a mis en relief le travail accompli cette année, soit la création d'un projet de traité qui sera soumis à l'OMPI en novembre prochain lors d'une session de 3 jours portant sur les bibliothèques et les archives à Genève. Des membres du CLM ont transposé les principes sur les exceptions et les limitations du droit d'auteur pour les bibliothèques et archives émis en 2009 en un projet de traité. Ce changement de régime veut offrir un meilleur outil politique pour les pays et vise à soutenir la discussion à l'OMPI. Il a été souligné que le respect du droit des auteurs est un principe qui sous-tend l'écriture du projet.

Le projet est :

- conforme au droit international existant ;
- il s'applique aux activités spécifiques des bibliothèques ayant pour objectifs de soutenir les politiques publiques ;
- il est soumis à la norme internationale d'utilisation équitable (fair use/fair deal) déterminée par le législateur national ;
- il s'applique aux utilisations non commerciales seulement ;
- il n'affecte pas les droits moraux.

Hormis les aspects juridiques de plus en plus prépondérants dans notre profession, la conférence 2011 est l'occasion de voir quelques grandes tendances.

Le défi actuel : les bibliothèques doivent être (sur) « mobiles »

De plus en plus, et certainement pour les jeunes générations, l'accès à Internet se fait par téléphone mobile ou smartphone. Des milliers d'applications (« apps ») sont créées et remplacent les fameux signets. Klaus Ceynowa, directeur de la bibliothèque d'Etat de Bavière, préconise que tous les services de base d'une bibliothèque deviennent disponibles sur téléphones mobiles : l'OPAC, la page Web de la bibliothèque, les renseignements, les réservations de documents... La bibliothèque d'Etat de Bavière à Munich a ainsi numérisé une collection de livres

rare visibles sur mobile [7]. Un des ouvrages s'est classé au 19e rang en septembre dernier des applications les plus vendues... Même Europeana sera appelée à être diffusée sur les plateformes mobiles. Un des derniers exemples en date est le lancement par les bibliothèques de la ville de Londres de leur application sur mobile [8], application qui permet de rechercher la bibliothèque la plus proche, les événements qui s'y déroulent (expositions, conférences) et d'accéder au catalogue.

Pour la Bibliothèque nationale de Singapour [9] – Singapour accueillera la conférence de l'IFLA en 2013 – la question cruciale est de savoir comment diffuser au mieux les contenus disponibles en bibliothèque. Pour cela, il est important de savoir comment les usagers cherchent l'information : tous les moyens de communication sont bons (ordinateur portable, téléphone cellulaire, tablettes numériques, iPad ou autres). Pour être cohérent avec cette réalité, la bibliothèque numérise le contenu des documents, même ceux assujettis à la loi sur le droit d'auteur, et ce, afin que celui-ci puisse être recherché. Si le document fait partie du domaine public, les usagers y accèdent sans difficulté. Si le document est assujéti aux droits d'auteur, l'utilisateur accède de 10% à 30% du contenu selon les contrats avec les éditeurs. Il est mentionné sur le catalogue qu'il faut consulter la bibliothèque pour obtenir le document entier. Google et les autres moteurs de recherche peuvent également recenser les contenus numérisés pour favoriser l'accès.

Réseaux sociaux, services en ligne, médiation numérique et sur place

Les réseaux sociaux sont abordés non seulement sous l'angle de leur utilisation par les bibliothèques pour rendre un meilleur service aux usagers, mais aussi questionnés dans leur impact sur la société, notamment par le comité FAIFE de l'IFLA (Freedom of Access to Information and Freedom of Expression) qui organise une session intitulée « How to fix the world ». Des présentations abordent l'utilisation des réseaux sociaux dans les Caraïbes ou en Afrique aussi bien que leur impact pour les nouveaux professionnels dans des démarches telles que la recherche d'emploi ou l'enseignement [10].

La section Services de référence et d'information s'interroge sur les services innovants que l'on peut proposer à l'heure du numérique : la première contribution montre que la bibliothèque est une véritable « entreprise de recherche d'information », notamment au travers ses espaces de référence (service de référence et d'accueil, salle de référence). Cinq âges de la bibliothèque sont distingués :

- la 1^{ère} génération a vu la bibliothèque « autocentrée », notamment sur ses collections. Elle ne s'interroge pas sur les services aux usagers.
- la 2^{ème} génération, au contraire, positionne l'utilisateur au centre de ses préoccupations.
- la 3^{ème} génération met en avant son expérience, comme entreprise du savoir.

[7] <http://www.bsb-muenchen.de/Mobile-Apps.3027.0.html>

[8] http://www.cityoflondon.gov.uk/corporation/LGNL_Services/Leisure_and_culture/Libraries/City_of_London_libraries/

[9] <http://www.nlb.gov.sg/>

[10] Le début de ce § s'inspire directement du billet d'Emmanuelle Bermès publié le 18 août 2011 sur le blog du CFI : <http://leblogducfi.over-blog.com/>

- la 4^{ème} génération connecte les expériences entre elles (celle de l'utilisateur et celle du bibliothécaire).
- Enfin, la 5^{ème} génération est la bibliothèque mobile telle que nous l'avons vue précédemment.

Que viennent chercher les étudiants ou d'autres générations à la bibliothèque universitaire ou publique ? Rencontrer leurs amis, travailler en groupe, utiliser un espace de travail tranquille avec l'accès au Wifi... un lieu de vie en somme. C'est dans ce cadre que certaines bibliothèques pratiquent le « Roving reference » que l'on peut traduire par « la référence nomade » et qui vise à faciliter le travail des usagers dans la bibliothèque en rendant les professionnels le plus disponible possible à leurs questions, et non plus seulement accessible derrière un bureau d'accueil.

De nombreux autres thèmes sont bien sûr traités lors d'une telle conférence. On peut retrouver les principales manifestations sur le site de l'IFLA dédié à la conférence [11] La prochaine conférence de l'IFLA en 2012 aura lieu à Helsinki en Finlande sous le titre dynamique de : « Libraries Now ! - Inspiring, Surprising, Empowering ».



© UPS, Inc.

[11] <http://www.ifla.org/en/news/ifla-2011-congress-news-and-media>

UNE « BIBLIOTHÈQUE » N'EST PAS RINGARDE ! [1]

Michel Gorin

Le mot « bibliothèque » est-il encore d'actualité aujourd'hui, alors que les institutions ont subi ces dernières années d'importantes mutations, que notre milieu professionnel s'est fortement diversifié et que la formation dans notre domaine a beaucoup évolué ?

À cette question, je réponds par l'affirmative, sans hésiter, au risque de paraître ringard aux yeux de certains, qui m'accuseront de promouvoir un vocabulaire qu'ils jugent lui-même ringard !

Certes, l'on peut émettre des réserves sur la pertinence du mot « bibliothèque ». Selon le lieu et sa mission, on porte en effet un autre regard sur le terme et son usage : ces différences font la richesse de notre domaine, mais elles montrent également la difficulté à exprimer ce que nous sommes, le mot recouvrant des réalités diverses. D'autre part, la terminologie professionnelle avance aussi vite que nos métiers et des nouveaux termes éclosent, au gré des spécialisations. Enfin, ceux-là coïncident avec une nouvelle génération d'institutions qui, sans cela, pourraient souffrir de la connotation négative hélas souvent associée aux bibliothèques et aux bibliothécaires.

Nous voici au cœur de la problématique ! Sous prétexte d'une connotation plutôt défavorable à l'image que nos institutions souhaitent donner d'elles-mêmes, nous avons inventé de nouveaux mots, plutôt que d'affronter le problème...

Quelles sont les principales raisons qui m'amènent à assumer avec détermination le fait de passer pour un attardé ?!

Les TIC, au sens large, représentent le moteur du changement rapide des bibliothèques. Elles sont en constant développement et les nouvelles dénominations seront obsolètes et démodées dans quelques années, ce qui nous contraindra à un débat perpétuel. Si les modes passent, les bibliothèques demeurent : conserver le terme, le faire vivre, c'est donc faire preuve de réalisme, en aucun cas de conservatisme !

Quant à la définition du mot « bibliothèque », proposée par l'IFLA (http://archive.ifla.org/III/wsis_af.html), force est de constater qu'elle est d'une actualité criante. Pour preuve, on y trouve, entre autres, les affirmations suivantes : « les bibliothèques sont adaptées à toutes les étapes de la vie d'un individu », « les bibliothèques se présentent sous des formes variées », « beaucoup d'entre elles ont des structures hybrides », « le terme de bibliothèque s'applique souvent à la bibliothèque publique seule, alors qu'il en existe une quantité de types différents qui répondent aux besoins de groupes de clients divers ». Alors, pourquoi changer ?

Ensuite, j'ose affirmer que la dénomination « bibliothèque » est une véritable « marque de fabrique », concept qui inclut non seulement le nom, mais aussi le

[1] Les réflexions qui suivent trouvent leur origine dans un petit débat que j'ai lancé en décembre 2010 sur SWISS-LIB. Que les participants à cette discussion soient ici vivement remerciés de leurs remarques et réflexions, dont je me suis très largement inspiré pour ces quelques lignes, au point d'en citer quelques passages !

symbole, le logo, le slogan et tout ce qui, dans l'imaginaire collectif, est associé à la marque. Or, on l'a vu, celui-ci nous joue des tours ! Il nous faut donc être conscients du fait qu'il y a aussi du négatif dans la marque « bibliothèque ». Nous avons par conséquent avantage à présenter nos institutions en décrivant en quelques mots bien choisis les services qu'elles offrent, privilégiant ainsi la valeur ajoutée des activités qu'elles déploient : il s'agit du meilleur moyen de contourner les préjugés ou les incompréhensions que renferme ce mot !

Si j'élargis maintenant le débat au terme « bibliothécaire », lui aussi victime d'une « ringardisation » imméritée, force est de constater que de nombreuses dénominations de fonction, que l'on a inventées pour les mêmes (fausses) raisons, ne deviennent intelligibles pour nos interlocuteurs qu'à partir du moment où, pour les expliciter, il est fait usage des mots « bibliothèque » ou « bibliothécaire » dans la discussion, lesquels sont véritablement signifiants...

Il n'y a donc a priori pas de raison de changer un terme aussi polyvalent, pour autant que l'on agisse de manière à mettre en valeur sa modernité : c'est à chaque professionnel, là où il se trouve, dans la réalisation de son travail quotidien et dans son interaction avec le public, de faire en sorte de renforcer l'actualité, l'utilité des services offerts par nos bibliothèques, ainsi que leur caractère fortement évolutif.

Pour conclure très provisoirement un débat que je souhaite, à l'aide de ces quelques lignes, alimenter et non clore, je dirais qu'il n'y a vraisemblablement pas de terme parfaitement adéquat, permettant d'intégrer les nombreuses missions de nos bibliothèques et les services qu'elles proposent, ainsi que les diverses déclinaisons du métier de bibliothécaire. L'évolution de la formation le démontre, celles et ceux qu'on appelle aujourd'hui des bibliothèques et des bibliothécaires font partie d'un seul et même grand domaine professionnel, dans lequel se trouvent également, par exemple, les archivistes. C'est l'une des difficultés auxquelles nous sommes également confrontés dans ce débat sur les dénominations : quels termes employer, lorsqu'on veut faire référence au domaine dans son entier, à la formation documentaire dans son intégralité et sa complexité ?

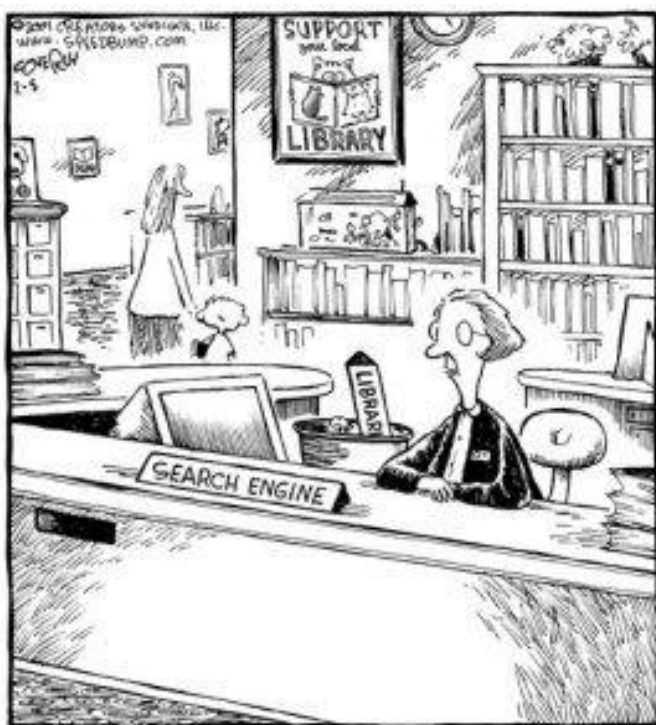


DU CORPS À LA TOILE : liens entre bibliothécaires

Pierre Boillat

Mon propos

Il est de vous titiller, de soulever l'image sépia du bibliothécaire et d'en scruter le verso. Oui, je veux chercher la petite bête, celle qui nous pousse à être ce que nous sommes vis-à-vis de nous-même et, surtout, par rapport aux collègues de la profession. Comment nous situons-nous, entre nous, contre nous – le nous comprenant les bibliothécaires [1] ? Symbiose dans la communauté ou individualité exacerbée ? Les deux me direz-vous ! Peut-être me risquerai-je dans une attitude erronée, car je prends le parti de croire que le premier état l'emporte sur le second. L'objet de la suite illustrera ce postulat.



Animal grégaire

Oui ! Même si les bibliothèques gérées par une personne seule sont légions, il n'est jamais loin le collègue à qui l'on peut demander un conseil ou un service (le prêt entre bibliothèques par exemple est une réussite indiscutable). Si à ma connaissance le corporatisme n'a pas concerné notre métier sous l'Ancien Régime, c'est principalement parce que notre profession était tenue par des érudits plus que par des praticiens (Gabriel Naudé, Goethe, Leibniz pour les plus célèbres). Et ces gens de lettres ou de sciences cultivaient leur réseau de correspondants pour le plus grand bénéfice de la Connaissance et non des bibliothèques (on ne se

demandait pas de conseils de catalogage). Grossièrement dit, la technicité du métier n'est apparue que vers la fin du XIXe siècle et le corps des bibliothécaires au sens moderne du terme aussi. De là le besoin ressenti de créer un terrain favorable aux échanges : ce n'est pas anodin si la première association de bibliothécaires,

[1] J'use et abuse de ce beau vocable de bibliothécaire, adulé et vénéré par certains, conpués et rejeté par d'autres. Qu'il soit dépeint comme atemporel ou ringard, ce n'est pas l'objet de cet article de prendre position. Autant par intérêt que par facilité, je le retiendrai comme étiquette passe-partout désignant le professionnel en bibliothèque.

l'American Library Association, fondée en 1876, s'est « initially concentrated on the standardization of library practices [...] »[2].

Sociabilité de bureau

Encore une fois, il me faut exclure les collègues seuls aux commandes de leur bibliothèque. Je le fais car nous sommes quand même nombreux à cohabiter, non seulement avec nos lecteurs et nos documents (et nos ressources numériques si tant est que l'on puisse les côtoyer), mais aussi avec des bibliothécaires. Cette « promiscuité » au quotidien est un terreau fertile en échanges de toute sorte, et aussi professionnels. Un conseil par-ci, une recommandation par-là, une solution élégamment proposée éclipsant un problème passager, autant d'événements coutumiers scandant nos journées. Les catalogueurs connaissent bien l'étape décisive des relectures des listages. Les relations sont hiérarchiques mais aussi horizontales. Est-ce propre à notre profession ? Certes non, mais ces occasions d'échanges en sont un des constituants forts et, à ce titre, ne sauraient être négligées. Ajoutons-y l'importance bien connue de la tasse de café et des bavardages – des commérages parfois – et nous aurons fait le tour de la vie en coulisses des bibliothèques.

Partage de connaissances (voix, plumes et clavier)

Mais oui. Notre profession connaît ses grands pontes, théoriciens des bibliothèques, qui rédigent des précis, traités et manuels sur les aspects fondamentaux du métier et les nouveaux services. Des livres se publient mais aussi des articles se rédigent dans les nombreuses revues professionnelles voire depuis quelques années sur les blogs et sites Internet de collègues. Les formes et supports changent, mais les motivations demeurent. Le besoin de faire connaître aux bibliothécaires les bonnes pratiques comme les idées originales est une incitation à mettre en ordre ses idées et à les proposer à la communauté sous une forme ou une autre. Les bibliothèques ont une véritable littérature professionnelle, riche et variée... et souvent bien mise en valeur dans les catalogues, car on ne traite jamais avec autant d'efficacité que les matières maîtrisées. L'indexation fine et précise de la bibliothéconomie dans RERO en témoigne ; la bonne place des domaines de l'information documentaire dans les classifications Dewey et CDU, aussi.

Lecteur acharné ?

Aux productions des premiers – les auteurs d'écrits professionnels – que répondent les seconds – les bibliothécaires lecteurs ? Le pragmatique énoncera que les livres se vendent et les revues ont leur lot d'abonnés. Il y a donc un public. Supposer que ces documents connaissent la lecture studieuse ou le feuilletage rapide avant le repos sur l'étagère (métallique, en bois ou numérique) n'est certainement pas exagéré. Les bibliothèques ont très souvent – toujours – un fonds professionnel, flanc de la collection présenté à la curiosité plus ou moins spontanée du

[2] SUAREZ, Michael F. & H.R. WOULDHUYSEN (eds.). – *The Oxford companion to the book*. – Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 463.

bibliothécaire. Ainsi sont réunies les conditions du partage des idées des uns – les premiers – vers le désir de savoir des autres – les seconds.

Stagiaire saut-de-pucier

La formation professionnelle en Suisse favorise l'exercice itinérant des stages professionnels. Qu'ils précèdent l'entrée à l'école de bibliothécaire ou qu'ils s'intercalent dans le cursus de l'apprenti ou étudiant bibliothécaire, ils constituent une opportunité heureuse et salubre dans le parcours du professionnel en devenir. Ce sont autant d'occasions de découvertes de pratiques professionnelles, d'environnements tout aussi professionnels et de rencontres avec des professionnels du métier. On s'imprègne d'habitudes de travail, on s'approprie des lieux de mise à disposition et de conservation de collections et on se forme auprès de bibliothécaires. Des liens se nouent et les nœuds de ce réseau de connaissances – d'amitiés aussi – s'interconnecteront pour former une trame serrée que les années fortifieront.

Vacance associative

Le moteur des forces centripètes ne ressort pas de la génération spontanée. Il est des énergies qu'il faut mettre en branle pour réunir les bibliothécaires. Ces moteurs sont d'essence associative. Nous avons vu que leur création a accompagné le développement moderne du métier. Les associations professionnelles tiennent encore un rôle de premier plan dans la reconnaissance de la profession à l'externe, dans la défense des intérêts des bibliothécaires, dans la mission formatrice qu'elles développent (formation initiale et formation continue), dans le rôle social et d'animation pour les bibliothécaires. Mais le monde associatif tient parce qu'il est porté par des bibliothécaires. Ici encore, point de miraculeuse alchimie, mais un constat terre à terre : sans l'engagement de collègues, rien ne se passerait. Et le constat de l'effritement des bonnes volontés met cruellement à l'épreuve nos associations. Elles sont pourtant nombreuses et multiples, ces associations. Qu'elles soient internationales, nationales ou locales, qu'elles soient généralistes ou thématiques, notre profession est encadrée par un faisceau dense de regroupements. Leurs buts et missions sont divers et répondent aux attentes plurielles des bibliothécaires membres.

Congressistes affairés

Restons encore un peu auprès des associations. L'organisation de réunions, de colloques et de congrès tient une place importante dans leurs activités. Quelle que soit l'importance de la manifestation, les bibliothécaires s'y déplacent en nombre. Bien évidemment, tout bibliothécaire ne court pas les couloirs des centres de congrès. Pourtant, qui au long de sa vie professionnelle peut annoncer n'avoir jamais participé à l'une ou l'autre de ces manifestations ? Je crois ces collègues bien minoritaires. Les raisons d'y prendre part sont multiples et diverses. On y vient pour les conférences sur un thème précis ou pour prendre la température de la profession sans but déclaré. On y retrouve avec plaisir les collègues d'autres institutions et d'autres régions ou on recherche à étoffer son carnet d'adresses par de nouveaux contacts. On y guette les dernières tendances des fournisseurs en bibliothèques. On

visite les bibliothèques de la ville hôte et on « excursionne » durant les visites organisées. L'image du bibliothécaire en goguette, mallette du parfait congressiste à la main, envahissant un lieu est toujours plaisante à voir ; c'est la force tranquille de notre corps professionnel qui se matérialise pour un instant dans la société.

Liant numérique

Et oui, le bibliothécaire se rencontre aussi sur les autoroutes de l'information. Il y côtoie aussi ses semblables à travers le web interactif (blogs et consorts) et les réseaux sociaux. Mieux, il y a belle lurette que les bibliothécaires ont saisi la force de l'informatique pour construire ou renforcer leurs réseaux professionnels.

Sur les chemins du monde

Point de corporatisme, mais une ouverture naturelle à l'autre. A n'en pas douter. Que se soit dans le cadre de congrès tenu à l'étranger ou sur la route des vacances, il est toujours plaisant de constater combien l'accueil par un collègue dans un autre pays est aisé et riche en enseignement. L'huis d'une bibliothèque s'ouvre tout grand dès que vous êtes identifié comme des Leurs. La propension des bibliothécaires des cinq continents au partage d'expériences et à la rencontre avec autrui liquéfie les obstacles et estompe les barrières culturelles. Rien n'est plus profitable que de partir à la découverte d'institutions, qu'elles soient vénérables ou récentes, fameuses ou confidentielle, traditionnelles ou innovantes. Personnellement, aucune porte ne m'est jamais restée close. Même les visites impromptues gagnent en saveur lorsque après avoir déambulé anonymement entre les rayonnages, vous vous présentez au personnel. Les sourires amicaux apparaissent et les langues se délient. *Bibliothécaire, sésame universel !*

Amphitryon consommé

Alors devant tant de générosité, faisons nôtre cette hospitalité et ouvrons grandes nos bibliothèques aux collègues de passage. Je n'ai d'ailleurs aucun doute sur cette bienveillante ouverture à l'autre. C'est, je crois, vraiment une caractéristique qui honore notre profession.

Le fin mot

Un fou rire vous prend-il en achevant la lecture de ce texte ? Me suis-je donc tellement fourvoyé ? Qu'il me serait agréable de découvrir sur votre visage un sourire complice et, en aparté, vous entendre chuchoter « il y a du vrai là-dedans ».



BIBLIOTHÉCAIRE STÉRÉOTYPÉ(E)

Ariane Perruchoud

Les bibliothécaires, c'est bien connu, sont des vieilles filles, maigres et sèches, affublées d'un chignon strict et de lunettes retenues par une chaîne, vêtues d'un pull en cashmere (acheté en soldes à C&A), d'une jupe à motif écossais et de chaussures à talons plats. C'est tout juste si elles ne dorment pas dans un cercueil (ou un compactus). Toutes les enquêtes auprès du public le montrent, ces stéréotypes ont la vie dure [1]. Tout comme le mythe du pompier, beau et musclé. Mais on n'entend pas les pompiers s'en plaindre...

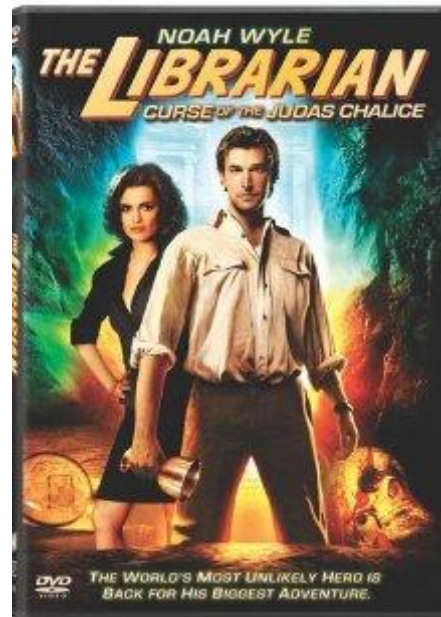
Si la représentation de la bibliothécaire dans l'imaginaire collectif est influencée par la boîte à images qu'est la télévision, force est de constater qu'hommes et femmes ne sont pas traités à la même enseigne.

Il existe une série de téléfilms américains mettant en scène un bibliothécaire du nom de Flynn Carsen qui se lance à la recherche de la pierre philosophale, des mines du roi Salomon et de la calice de Judas (pour information, elle peut ressusciter les vampires, dont Vlad l'Empaleur). Après le célèbre professeur d'archéologie Indiana Jones (combien de vocations Harisson Ford a-t-il suscité ?), voici le bibliothécaire aventurier.

A la fin des années 90, une célèbre série pour adolescents met en scène Buffy, tueuse de vampires, qui est aidée par son Observateur qui occupe le poste de bibliothécaire dans son école. Excellente couverture, puisque personne ne met jamais les pieds dans la bibliothèque... L'accent *british* et les petites lunettes rondes n'empêchent pas Rupert Giles de mettre la main à la pâte quand il s'agit de pourfendre les créatures venues de l'enfer et d'autres dimensions.



J'ai beau chercher, je ne trouve pas d'équivalent féminin à ces aventuriers bibliophiles (il y a bien une libraire qui résout quelques énigmes policières...), peut-être parce que les bibliothécaires femelles sont condamnées à rester coincées entre leurs rayons et n'ont pas droit à une vie à l'extérieur de la bibliothèque...



[1] Notamment dans l'enquête menée dans les bibliothèques municipales de Genève en 2007. Voir l'article d'Olivier Moeschler dans la revue RESSI : « Fontaines de connaissance » ou « musées du livre » ?... Les bibliothèques municipales selon leurs non-usagers », http://www.ressi.ch/num06/article_036.

Et c'est dans ce lieu clos que peuvent s'exprimer leurs frustrations et leurs désirs ; dans *La cote 400* de Sophie Divry, l'héroïne nous confie : « Classer, ranger, ne pas déranger, c'est toute ma vie », tandis que *La bibliothécaire* de Sophie Avon confisque le téléphone d'un professeur, rebelle au calme et à la discipline qui doivent régner dans les lieux qu'elle gouverne; leur relation de haine féroce et mutuelle se dénoue dans un coït post-traumatique, juste avant que la bibliothécaire ne dévore son amant. Littéralement.



Pour prendre le contre-pied des stéréotypes en vigueur, la bibliothécaire se transforme donc parfois en objet de désir :

« Nous autres fainéants, nous empruntons de temps à autre un livre à la bibliothèque du lycée, ne serait-ce que pour récolter le sourire de Melle Maculwayne, notre superbe bibliothécaire. Elle est la grâce et la beauté incarnées. J'ai vu des gars s'encombrer de pile de bouquins qu'ils n'avaient aucune intention de lire dans le seul but de l'épater. »[2]

Un stéréotype en cache souvent un autre et la sexy *librarian* a de beaux jours devant elle. Sexiste ? Peut-être. Mais il s'agit de la représentation des deux extrêmes de la psyché féminine, Marie et Eve revisités. On pourrait écrire des ouvrages entiers sur le sujet, et d'aucuns s'en sont privés. [3]

Ce que nous avons tendance à oublier, c'est que si les idées reçues sont des maladies contagieuses (Esther Rochon, *Aboli*), personne n'y a encore trouvé de remède... Ajoutons que tous ces clichés, préjugés, stéréotypes et autres lieux communs ont, selon les sociologues, « la fonction nécessaire d'établissement du lien social, l'apprentissage social se faisant à l'aide d'idées communes répétitives comme garantes des normes du jugement social ». Rejetés sous prétexte qu'ils déformeraient la réalité, il n'en reste pas moins que « tous sont porteurs du trait de *soupçon*, quant à la vérité de ce qui est dit. » Tendance est faite trop vite d'« occulte[r] la possibilité que ce qui est dit renferme malgré tout une part de vérité. » [4]

Pour conclure, que vous soyez plutôt coincée ou sexy, jupe en tweed ou bas résille, pantouflard ou aventurier, choisissez votre stéréotype ! Et vivez-le bien, c'est la rançon de la célébrité.

[2] Extrait de *Loser's club* de John Lekich

[3] Kneale, Ruth (2009). *You don't look like a librarian : shattering stereotypes and creating positive new images in the Internet age*. Medford, N.J. : Information Today, Inc.

[4] *Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux*. In Boyer H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, L'Harmattan, Paris, 2007. <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les,120.html>

L'AVENIR DU MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE : avenirs pluriels

*Joachim Schöpfel, Université de Lille 3,
joachim.schopfel@univ-lille3.fr [1]*

« La question du devenir des médiateurs est posée » [2]

Nous avons tant de fois enterré le métier du bibliothécaire que nous oublions parfois qu'il a survécu à toutes les péripéties de l'histoire depuis les bibliothèques de Ninive, Alexandrie et Athènes. On imagine le blues d'un moine-bibliothécaire face à la l'invention de l'imprimerie. Aujourd'hui, nouvelles technologies et pratiques informationnelles défient une fois de plus le rôle du bibliothécaire. Pour autant, son pronostic vital est-il engagé ? Ce métier a plus de sept vies.

Or, ce métier a aussi de multiples visages. Un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques souligne « l'extraordinaire variété des affectations possibles » (Renoult, 2008). Variété oui mais aussi convergence. Au bibliothécaire se substitue le professionnel de l'information. Il est temps d'en finir avec le corporatisme pour faire face à l'évidence : insister sur les particularités du documentaliste, de l'archiviste, du bibliothécaire, c'est fermer les yeux à la réalité et tourner le dos à l'avenir. Diversités et convergences, passerelles et transversalités : et s'il n'y avait pas un avenir mais plusieurs ?

Les métiers naissent, évoluent, se transforment, meurent. Les fontainiers et forgerons ont disparus, tout comme les peintres de sellier et les peigneurs de chanvre. Mais le bibliothécaire ? A-t-il fait son temps ? Essayons un diagnostic.

Valeurs et compétences

Commençons par les forces de ce métier et tout d'abord par sa culture professionnelle ancrée dans des valeurs universelles et anciennes telles que le partage, l'égalité d'accès, la transmission, la responsabilité intellectuelle et l'utilité sociale (Bertrand, 2007). Le goût pour le travail bien fait et collectif en fait partie.

Ensuite ses compétences : L'étude de l'IGB constate une élévation globale du niveau de qualification – maîtrise de l'outil informatique et des techniques documentaires - qui d'après Desrichard et Ranjard (2007) s'articule autour de la gestion des collections, l'accueil du public, et l'animation et la formation.

Et puis, le nombre : Ils seraient presque 40 000 professionnels de l'information, dont 3 sur 4 avec un emploi stable. En 2007, la fonction publique d'Etat à elle seule comptait 6 500 bibliothécaires, 8% de plus qu'en 1999 dont un tiers de catégorie A. Tous les ans, l'ENSSIB forme environ 150 nouveaux bibliothécaires et autre

[1] Joachim Schöpfel est directeur de l'UFR IDIST à l'université Charles-de-Gaulle Lille 3. Ses centres d'intérêt : l'information et la communication scientifique, l'évolution des métiers de l'information, les nouveaux médias.

[2] Citation Roger T. Pédaque (2006)

professionnels du livre ; s'y ajoutent les autres diplômés d'un master ou d'une licence universitaire.

A entendre les étudiants, on ne devient pas bibliothécaire comme on devient caissière ou dentiste. Il y a souvent l'amour de la lecture et du livre, l'envie de partager cette passion, de faire découvrir, aussi une grande curiosité, parfois un projet. Un métier aussi bien culturel que social, avec une motivation faite de passion, esprit de mission et de service. Le sentiment, la conviction d'être utile. Cela ne s'efface pas d'un coup.

Corporatisme, découragement et stéréotypes

D'autres aspects desservent le métier du bibliothécaire. Le corporatisme, la défense des parcours, recrutements, formations et carrières par corps et métiers, toutes ces divisions l'affaiblissent. Le regard tourné vers un passé révolu, certains semblent hésiter à passer d'une logique de collection de livres vers une logique d'accès à l'information.

Ce corporatisme contribue au sentiment que « tout change mais rien ne change et que les problèmes restent toujours les mêmes » (Alix, 2007). Combien de dossiers, d'enquêtes, d'éditoriaux n'avons-nous pas lus, classés sans suite ? Décourageant, disait Alix.

Nous pouvons aussi regretter l'absence d'un modèle. Il n'y a pas de figure emblématique. Les bibliothécaires célèbres comme Jorge Luis Borges ou Georges Bataille ont fait carrière dans d'autres métiers. Même si l'image d'un fossile de la galaxie Gutenberg est fautive – les médias véhiculent parfois des stéréotypes peu aimables.

D'autres points faibles : des compétences juridiques et de management pas toujours assez développées, un salaire qu'on ne saura traiter d'excessif, et un lobbying politique parfois peu efficace. Un quart des postes est précaire. Mais ce n'est pas un métier à risque ou pénible, selon les critères en cours.

Un boulevard

Si l'on ne disait rien de bon en prédisant l'avenir, comment pourrait-on en vivre ? Dans la société de l'information du 21^e siècle, un boulevard s'ouvre aux professionnels de l'information. Les revues spécialisées (*Library Management*, *Electronic Library* etc.) témoignent de la diversité des situations, cultures et politiques (cf. Storey 2009). Les bibliothécaires de Hong Kong, du Lesotho ou de Sheffield n'ont pas la même vie. Mais partout les défis sont considérés comme autant d'opportunités à saisir. Partout, plus que la spécialisation, flexibilité et polyvalence sont valorisées. Il faut se former, apprendre, faire preuve d'imagination et de créativité.

L'environnement technologique rapproche les métiers, crée de nouveaux profils (*hybrid librarian*) avec des facettes multiples, ouvre des espaces de mobilité, d'activités et de compétences transversales. Dans la communication scientifique, la transformation de la chaîne de valeur positionne le bibliothécaire comme partenaire de l'édition en accès libre. Sur le campus, il investit les *learning centers* avec un nouveau savoir-faire pour la médiation physique et virtuelle dans un environnement adapté et évolutif.



Rolex Learning Center à Lausanne

Le bibliothécaire comme « coach de l'information » – un nouveau rôle social, économique culturel. La pluralité des métiers de l'information est un atout pour l'avenir. D'autant plus que des études commencent à *chiffrer* la valeur apportée par la bibliothèque et sa contribution au retour sur investissement (cf. Tenopir 2010).

Cavaliers de l'apocalypse

Et pourtant – souvent les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont plutôt aperçues comme menace pour le bibliothécaire. Les NTIC contribuent à la virtualisation de la fonction et favorisent l'auto-documentation. Anne-Marie Bertrand (2007) : « Si l'on ne bouge pas, les bibliothèques risquent d'être en danger ».

Aux technologies répondent le commerce électronique et de nouveaux modèles économiques sans intermédiaires (Schöpfel & Creusot, 2007). Les lecteurs deviennent autonomes. Qui met encore les pieds dans une bibliothèque ?

N'empêche : le pire de ces cavaliers de l'apocalypse, c'est la politique culturelle et financière. Les choix du nouveau gouvernement britannique le confirment : les bibliothèques ne sont pas en concurrence avec les NTIC mais avec les priorités politiques du moment, y compris le remboursement de la dette publique.[3]

Pour les bibliothécaires fonctionnaires d'Etat en France, les départs en retraite attendus dans les cinq ans à venir permettront un repyramidage des emplois au détriment de la catégorie A, par les leviers de la mobilité, du recrutement et de la formation continue (cf. Renault 2008). La décentralisation de la gestion, le regroupement des administrations et la mutualisation des services faciliteront une

[3] <http://www.cilip.org.uk/news-media/pages/news101021.aspx>

telle érosion du niveau de compétence et de responsabilité. Il n'est pas dit que cela se passera ainsi. Mais la menace est réelle.

Avenirs pluriels

Woody Allen disait s'intéresser à l'avenir car « c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours. » D'après notre diagnostic, l'avenir du bibliothécaire se décline plutôt au pluriel, en fonction de la taille et du type de sa bibliothèque, de son niveau de responsabilité, compétences et formation, et de son statut et corps d'emploi.

Plus généralement, nous pouvons envisager trois scénarios. Nous pouvons craindre le pire – un repli du métier sur la conservation du passé accompagné d'une réduction des budgets et des postes et peut-être aussi d'un nombre croissant de « bibliothécaires par accident », sans formation ni socle de compétences (MacKellar, 2008). Le métier du bibliothécaire en France est intimement lié à la politique culturelle et scientifique du pays. Quel sera l'impact du déclin de cette politique, d'un désengagement de l'Etat ?

Mais nous pouvons aussi rêver – d'un lobbying dynamique et interassociatif des professions [4], d'une réelle convergence des filières et parcours vers l'unité du métier dans toute sa diversité, d'un soutien politique sans faille, d'une ouverture sur l'Europe, de nouveaux rôles, fonctions, spécialités, d'une valorisation de l'expérience, d'une gestion prévisionnelle des compétences et métiers. Les bibliothécaires font partie d'une « nouvelle espèce d'experts qui doivent gérer les modes d'accès au savoir ». Ce constat de Melot (2005) pointe vers un avenir prometteur.

La réalité se trouvera peut-être quelque part entre la crainte et le rêve. « L'utilisateur a muté. Diable. Ses pratiques et ses attentes n'étaient donc pas constantes, elles ? » (Cachard, 2010). Peut-être s'agit-il juste d'adapter le jargon et de développer une offre plus diversifiée pour les nouveaux publics. L'avenir sera peut-être juste une course-poursuite avec l'utilisateur autonome qui investit l'espace du Web en libérant ce que Clay Shirky appelle *cognitive surplus*, un potentiel de générosité et de créativité. L'avenir du bibliothécaire passera peut-être par une prise au sérieux de cette culture d'information sans (dé)considérer le citoyen lambda comme désemparé, perdu ou incompetent.

Bertrand Calenge disait que l'avenir de la bibliothèque, c'est le bibliothécaire. Je ne suis pas convaincu que la bibliothèque soit l'avenir – l'unique avenir – du bibliothécaire. Ne pas cantonner le métier dans son environnement de jadis mais mettre l'accent sur son interopérabilité et la normalisation. Flexibilité est le maître-mot, capacité d'adaptation, pas défense des positions perdues d'avance.

Ceci étant : si votre enfant voulait devenir bibliothécaire, quel serait votre conseil ? C'est aussi de votre réponse que dépendra l'avenir du métier.

Article original, publié dans "Archimag. Guide pratique 42 : Bibliothèques, les nouveaux usages, SERDA (Ed.) (2011) 62-66", disponible sous :

http://archives.ccsd.cnrs.fr/docs/00/60/15/55/PDF/Avenir_du_mA_tier_du_bibliothA_caire_4.0_doc.pdf



[4] A l'instar de l'Interassociation Archives Bibliothèques Documentation <http://www.iabd.fr/>



<http://www.insideyoursearch.com/>

Références

- Y. Alix (2007). 'Retour sur investissements : Brèves réflexions pour (ne pas) conclure'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):69-71.
- A.-M. Bertrand (2007). 'La formation des bibliothécaires : Forcément continue'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):5-8.
- P.-Y. Cachard (2010). 'Les bibliothèques universitaires face à l'écran : portrait du lecteur étudiant en attracteur étrange'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 55(5):62-66.
- Y. Desrichard & S. Ranjard (2007). 'Les offres d'emploi en bibliothèque. Une étude statistique d'après biblio-fr/Jobilise'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):9-20.
- P. H. MacKellar (2008). *The Accidental Librarian*. Information Today, Medford NJ.
- M. Melot (2005). 'Archivistes, documentalistes, bibliothécaires. Compétences, missions et intérêts communs'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 50(5):9-12.
- R. T. Pédaque (2006). 'Document et modernités'. Rapport, CNRS RTP-DOC.
- C. Poissenot (2009). *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Territorial Editions, Voiron.
- D. Renoult (2008). 'La filière bibliothèques de la fonction publique d'État. Situation et perspectives'. Rapport, Inspection générale des bibliothèques, Paris.
- J. Schöpfel & J. Creusot (2007). 'Le professionnel de l'IST dans la bibliothèque numérique – une espèce en danger ?'. In F. Papy (ed.), *Pratiques et usages dans les bibliothèques numériques*, pp. 309-332. Lavoisier Hermes Science.
- C. Shirky (2010). *Cognitive Surplus. Creativity and Generosity in a Connected Age*. Penguin, New York.
- C. Storey (2009). 'Librarian interrupted! Ur-librarian to un-librarian, or ur-librarian to uber-librarian?'. *Library Management* 30(4/5):276-285.
- C. Tenopir, et al. (2010). 'University Investment in the Library, Phase II: An International Study of the Library's Value to the Grant Process'. Rapport, Center for Information and Communication Studies, University of Tennessee.

FORMATION CONTINUE EN INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE

Séverine Cattin

« La veille stratégique et l'intelligence économique permettent aux organisations de maîtriser l'information stratégique pour accroître leur compétitivité »

Diplômée de la Haute école de gestion en Information documentaire, j'ai souhaité suivre une formation continue en veille stratégique, afin d'élargir mes compétences en gestion de l'information et pour travailler dans un domaine stimulant. Je souhaite faire part de mon expérience aux lecteurs de Hors-Texte. Une brochure détaille le programme de la formation.[1]

Le Certificate of Advanced Studies (CAS) en « Veille en entreprise » dure 9 mois. Les cours ont lieu tous les vendredis à la Haute école de gestion de Genève.

La formation comprend 4 modules : 1) les enjeux de la veille stratégique 2) la stratégie d'entreprise et l'analyse des besoins 3) la gestion de l'information et des connaissances 4) la conception d'une offre de services en veille. Chaque module est validé par un test écrit ou un dossier à élaborer par groupe de 2-3 personnes. La formation exige des participants un investissement important tout au long des 9 mois.



Le CAS a débuté en février 2010 et nous étions une dizaine de participants d'horizons très divers. En effet, la classe était constituée de spécialistes en Information documentaire, d'économistes, de juristes, etc. venant tant du privé que du public. Une hétérogénéité qui a permis de nombreux échanges enrichissants. Les motivations des participants étaient différentes : reconversion professionnelle, perfectionnement professionnel ou motivation personnelle. L'ambiance était dans l'ensemble très bonne. Le café et les croissants offerts généreusement à la pause du matin y contribuaient en partie.

Les cours sont dispensés par des intervenants très expérimentés dans les domaines de la veille stratégique et de l'intelligence économique. Fondements théoriques et études de cas sont au programme. Les échanges d'information continuent au-delà des murs de l'école : Moodle, plate-forme pédagogique en ligne, permet de consulter les supports de cours et de poster sur le forum des articles en lien avec les thématiques abordées pendant les heures d'enseignement.

[1] http://www.hesge.ch/heg/mas_ievs/doc/MAS_ievs_brochure.pdf

Le CAS peut être complété par le Diploma of Advanced Studies (DAS) en « Information et intelligences stratégiques », puis par le Master of Advanced Studies (MAS) en « Intelligence économique et veille stratégique ». Pour ma part, j'ai préféré me limiter au CAS, car la dimension « économique » de la formation, que j'avais sous-estimée, ne répondait pas exactement à mes attentes. Cependant, j'ai acquis de nombreux outils qui me sont en partie utiles dans mon quotidien professionnel, même si je ne travaille pas dans le domaine de la veille en entreprise.

Certificate of advanced studies (CAS) de veille en entreprise

Comment comprendre la stratégie d'une organisation ? Comment traduire cette stratégie en besoin d'information ? Comment réaliser une prestation de veille, de A à Z ? Comment faire circuler l'information stratégique dans l'organisation ? Quels sont les outils du Web 2.0 les plus efficaces pour les différentes fonctions de la veille ?

Le **Certificate of advanced studies (CAS) de veille en entreprise** donne les compétences nécessaires pour répondre à ces questions, grâce à une pédagogie pratique et axée sur des cas réels.

- La prochaine session débutera en **février 2012** pour se terminer en octobre 2012
- Le CAS est composé de **4 modules**. Les cours sont donnés les vendredis.
- Les cours sont donnés par des experts du domaine de l'ID ou de la veille tels que Christophe Deschamps, Frédéric Martinet, Nicolas et Humbert Lesca, etc.

Vous trouverez plus de précision sur notre site internet:

http://www.hesge.ch/heg/mas_ievs/.

Vous pouvez également contacter la responsable de la formation Hélène Madinier (helene.madinier@hesge.ch) ou son assistant Maurizio Velletri (maurizio.velletri@hesge.ch)

DÉFI LECTURE

*Sophie Haene, bibliothécaire responsable
Emilie Donnet, bibliothécaire
Florence Prod'hom, bibliothécaire*

L'ECG en bref

L'Ecole de Culture Générale Jean-Piaget propose une formation sur une durée de trois ans dans les domaines suivants : Santé, Socio-éducatif, Communication, Arts ; une quatrième année prépare les élèves à la maturité spécialisée qui leur ouvre les portes de plusieurs HES. Il faut encore ajouter un degré de classe préparatoire, pour ceux qui n'ont pas obtenu le niveau requis au terme de leur scolarité obligatoire. Les élèves sont âgés de 15 à 20 ans.

Sa bibliothèque

La bibliothèque de l'Ecole (Cedoc) propose un large choix d'ouvrages couvrant les domaines de la connaissance : encyclopédies, dictionnaires, manuels scolaires, documentaires, classiques littéraires, sans oublier les livres pour les loisirs : littérature jeunesse, bandes dessinées, ainsi qu'une collection de DVD (films en rapport avec les matières enseignées et fictions), et une centaine de titres de périodiques touchant des domaines divers et variés (musique, art, sciences, langues, psychologie, alimentation....)

Une équipe dynamique de trois bibliothécaires accueille régulièrement des stagiaires et des apprentis et veille à rester proches des élèves dans ses choix littéraires. Les goûts de chacun permettent d'offrir une large palette éclectique de titres. Nous nous laissons porter par l'actualité des livres pour adolescents et jeunes adultes en choisissant des thèmes qui plaisent à nos lecteurs (récit vécu, amour, fantastique).

Défi lecture

En 2009, trois enseignants ont pris contact avec le Cedoc, afin de trouver un moyen de développer le goût de la lecture auprès de leurs classes préparatoires. L'idée était de créer une dynamique entre ces trois classes autour de la littérature jeunesse en leur proposant diverses activités autour des livres. Cela a débouché sur un concours, avec présentation et remise de prix.

Pour nous, cela signifie que tout au long de l'année, il faut régulièrement prévoir l'achat d'une vingtaine de romans jeunesse. Le choix des titres se fait avec les moyens habituels que nous avons à disposition (périodiques spécialisés, librairies en lignes, blogs de lecture et visites de librairie).

Ensuite, nous nous répartissons ces lectures puis nous définissons si ces titres peuvent être retenus ou non pour un défi



lecture. Nous sommes alors attentifs à quelques critères :

- difficulté, (construction du texte)
- longueur (pas de gros pavé)
- vocabulaire (pas trop littéraire)
- histoire en elle-même (qui doit apporter quelque chose, une réflexion)

Nous faisons en sorte de leur faire découvrir des livres moins connus dont ils n'ont pas encore entendu parler. C'est pourquoi nous ne choisissons pas des romans tels que « Fascination » ou « Harry Potter » même si nous les avons en rayon.

Nous effectuons une présélection d'une vingtaine de titres disponibles au Cedoc que nous soumettons aux enseignants concernés. Pendant l'été, les enseignants lisent et sélectionnent chacun entre 7 et 10 titres. Dans le courant du mois de septembre, nous recevons au Cedoc chaque classe afin de leur proposer les romans. Lors de ces présentations, nous les accueillons dans le coin-détente pour favoriser un climat d'échange. Notre personnel (bibliothécaires, apprentis et stagiaires) présente oralement les livres sélectionnés en les résumant brièvement et en donnant leur appréciation personnelle. Nous essayons d'avoir le plus d'échanges avec les élèves pendant ces présentations. Notre but est de leur montrer que la lecture est un plaisir plutôt qu'une corvée scolaire.

De leur côté, les élèves du défi ont pour consigne, lors de nos présentations, de choisir 5 romans et de les classer par ordre de préférence ; leur premier ou leur second choix sera retenu comme titre pour la première étape.

Le Cedoc commande deux exemplaires supplémentaires des romans choisis par les élèves, afin qu'ils puissent les emprunter pendant la durée de leur travail.

Chaque livre est traité comme n'importe quel livre acquis au Cedoc. Les élèves s'engagent, en signant une Charte, à nous restituer les livres en bon état. Lorsque qu'ils ont accepté ces conditions, nous leur prêtons un exemplaire pour le trimestre à venir.

En classe les élèves :

- travaillent par groupes de deux sur un même titre (lecture divisée en 6 étapes)
- étudient l'incipit, découvrent le paratexte, font des hypothèses à partir de la couverture
- lisent chaque semaine un certain nombre de pages, rédigent un résumé de cinquante mots, inventent trois questions / trois réponses
- sont interrogés à l'oral sur un passage « coup de cœur » (lecture à voix haute, présentation des personnages et avis personnel)
- finalisent un questionnaire de lecture sur l'ensemble du livre
- sont évalués dans une fiche de synthèse individuelle (fiche technique du livre – soit : résumé, personnages et cadre spatio-temporel, appréciation personnelle)
- rédigent une recommandation de lecture, à l'aide de la fiche de lecture, en vue de la présentation à l'autre classe (« je recommande ce livre... »)

A la fin du premier trimestre : chaque groupe présente son livre aux élèves de l'autre classe (résumé sans la fin, personnages, thèmes, cadre spatio-temporel, avis personnel).

Les livres s'échangent entre les deux classes et de nouvelles équipes se forment. Cependant, les élèves travaillent toujours par groupe de deux.

Au deuxième trimestre, les activités en classe sont similaires. L'accent est mis sur l'étude thématique : pour chaque étape de lecture, choix d'un ou deux thèmes et extraits pour l'illustrer.

Ces travaux vont aboutir à une production créative lors du concours du défi lecture, après un choix parmi les deux lectures au premier et au deuxième trimestre. Ces productions peuvent prendre différentes formes :

- chanson ou poème
- scène de théâtre (scénario et interprétation)
- interview d'un personnage
- rédaction d'une suite de l'histoire
- réécriture d'un passage avec un changement de perspective ou de point de vue
- lettre à l'auteur

Chaque classe va présenter son travail devant l'autre classe et devant un jury pour une durée qui ne devra pas dépasser 3 minutes s'il s'agit d'un poème ou d'une chanson, 5 à 7 minutes pour les autres choix.

Le jury est composé de Mme Novel, Directrice de l'ECG Jean-Piaget, de M. Scheller, Doyen des CP, de Mme Niederhauser, responsable du français, des bibliothécaires du Cedoc et des enseignants de français des classes concernées.

Le jury désigne les meilleures productions, en tenant compte des critères suivants :

- « coup de foudre »
- qualité du travail par rapport à son genre
- qualité de la présentation

avec à la clé un premier et deuxième prix dans les catégories Lyrique, Littéraire ou Dramatique. Le jury fait en sorte de récompenser chaque classe.

Le défi lecture fait l'objet de contrôles de lectures, d'évaluations orale et écrites de synthèse au cours de l'année scolaire.

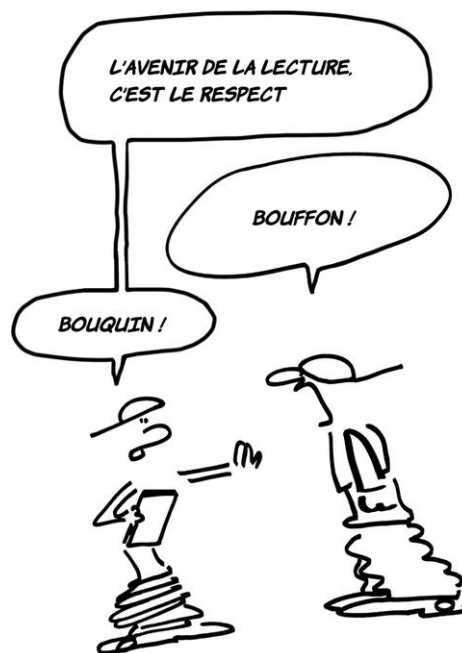
Impressionnée par l'écoute des élèves lors de l'une de nos présentations, une autre enseignante de français nous a demandé s'il nous était possible d'effectuer la même démarche, avec une autre sélection de livres pour ses élèves. Cette animation est réalisée avec la complicité de deux enseignantes de français de classe préparatoire. Pour ce défi lecture allégé, nous présentons une vingtaine de livres par classe sur deux heures de cours. En classe, le travail demandé consiste à faire un exposé sur le livre choisi ; la démarche est moins approfondie que pour les participants au défi lecture.

Suite aux succès des défis lectures, nous avons eu l'idée pour la semaine avant les vacances de Noël de proposer des présentations de livres à l'ensemble de l'école. En effet, en cette période de l'Avent, les élèves sont dissipés et moins attentifs en classe. Les enseignants apprécient de leur proposer une autre activité culturelle mais en adéquation avec l'école. Les professeurs, toutes disciplines confondues, peuvent inscrire leur classe pendant cette semaine-là. Ils peuvent venir pendant une ou deux

heure(s) de cours. Lors de ces présentations, nous proposons aux élèves de tous les degrés de découvrir les richesses du Cedoc. Nous exposons aussi bien des documents de loisirs (bande dessinée, roman adulte et jeunesse, DVD-Vidéo, guide pratique,...) et des documents de travail (dictionnaire, collection spécifique ...). Cette animation rencontre un franc succès. En 2010, nous avons reçu 22 classes en 4 jours.

Grâce à ces activités, le Cedoc et notre travail est mis en avant au sein de l'école. Nous nous sommes rendus plus accessibles aux élèves. Ceux-ci s'aperçoivent que la bibliothèque est un lieu de vie convivial et agréable. Nous apprécions le contact qui se crée avec ces classes car nous aurons l'occasion, pour certains, de les voir pendant les quatre années à venir. Les étudiants osent plus facilement nous demander conseil pour des lectures futures. Grands lecteurs, nous aimons partager nos dernières découvertes littéraires avec notre public. Chaque année, nous proposons des livres qui sont en plusieurs tomes dans le cadre du défi lecture. Des jeunes nous ont demandé la suite bien que ces volumes ne fassent pas partie intégrante du défi lecture. Chaque année, notre challenge personnel est de donner à ces adolescents le goût pour la lecture. Notre mission est parfaitement remplie quand les élèves reviennent au Cedoc et nous demande à nouveau conseil.

De plus, la collaboration avec les enseignants est enrichissante. Elle nous a permis de réaliser, depuis ces deux dernières années, d'autres animations telles que des expositions sur un sujet traité à l'école. Nous profitons de cet article pour les remercier chaleureusement de nous faire confiance dans nos choix littéraires et de nous accorder chaque année la possibilité de participer à de nouveaux défis. Nous remercions également notre directrice pour son soutien et son enthousiasme.



FIX

CENTRE DE DOCUMENTATION EN SANTÉ

Anne Moenne-Loccoz



La santé est devenue une préoccupation majeure du grand public. Qu'il soit en bonne santé et souhaite la préserver, ou confronté à la maladie et désirant améliorer son état de santé.

Dans le domaine de la maladie chronique il est amplement démontré que le patient informé devient un véritable partenaire des soignants et est mieux outillé pour prendre en charge son traitement. Il ne faut également pas oublier les proches pour qui une meilleure connaissance de la maladie permet souvent de mieux comprendre et accompagner la personne malade.

Or si les sources d'information sont nombreuses et de plus en plus accessibles, il est souvent difficile pour le non initié d'en juger la qualité.

C'est pourquoi, la Faculté de médecine, soucieuse de répondre à ce grand public, a réfléchi à la meilleure manière de lui apporter une documentation de qualité. C'est ainsi qu'est né en octobre 1997 cet espace particulier et à ce jour toujours unique en Suisse, marquant la volonté d'ouverture de la faculté sur la cité.

Le CDS a d'abord fonctionné avec le soutien du Département de l'action sociale et de la santé de Genève, et avec l'aide de la Ligue genevoise contre le cancer et de la Fondation Louis-Jeantet de médecine. Il a ensuite été totalement financé par la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Aujourd'hui il fait partie de la Division de l'information scientifique.

Le CDS est un espace d'information, d'orientation et de ressources documentaires destiné aux malades, à leur entourage, à l'ensemble du public, aux jeunes, aux adultes, aux enfants, aux parents ainsi qu'aux seniors. Il a pour mission de proposer de l'information médicale vulgarisée et de qualité en mettant à disposition des documents (livres, revues, multimédias) adaptés à tous les âges et couvrant l'ensemble des thèmes liés à la santé :

Bien-être, santé de l'enfant, vieillissement, addictions, maladies rares, alimentation, handicap, relations familiales, prévention, associations de malades, psychologie, sexualité, etc.

Il offre à quiconque le souhaite un accueil personnalisé, un accompagnement dans la recherche d'information, avec disponibilité, écoute et respect de la confidentialité. Son accès est gratuit et sans inscription préalable.

Le CDS lance aujourd'hui une nouvelle campagne de promotion de ses services.

Des affiches et des flyers ont été élaborés en collaboration avec l'illustratrice Mirjana Farkas et le service de communication de l'Université de Genève.

Ce matériel peut-être commandé pour diffusion dans vos bibliothèques à l'adresse cds-medecine@unige.ch ou par téléphone au 022 379 50 90.

Nous vous invitons également à découvrir notre nouveau site internet :

<http://www.medecine.unige.ch/faculte-et-cite/cds/>



Centre de documentation en santé (CDS)
Centre médical universitaire
9 avenue de Champel
1206 Genève

Lundi-vendredi 8-22h
Samedi 9-18h
Dimanche 14-18h



ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES



... il y a toujours de l'écho !

FUSION RATÉE ?

Puisque nous n'avons reçu aucune suggestion pour rebaptiser cette rubrique – aurions-nous dû offrir une bouteille de vin comme prix pour le lauréat ? – force est de constater que l'intitulé vous plaît tel qu'il est...

QUAND LA BIBLIOTHÈQUE S'INVITE À LA PLAGE



Cet été, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs, la bibliothèque publique d'Yverdon offrait un coin lecture à deux pas des vagues..

Et nous, c'est quand qu'on va installer quelques livres et des transats à Baby-Plage?

http://www.dailymotion.com/video/xjxcmu_bibliotheque-publique-a-la-plage-d-yverdon_news

TU VOTES OU TU CASQUES

Un référendum contre la nouvelle réglementation du prix du livre a été déposé à Berne cet été. Entre autres reproches qu'on peut lui faire, cette loi ne prévoit pas de plafonner les prix des ouvrages importés ; quand on sait qu'aujourd'hui déjà un livre français est vendu en Suisse romande jusqu'à 50% plus cher que dans les librairies d'Annemasse, ça promet !



<http://www.24heures.ch/prix-livre-peuple-aura-dernier-mot-2011-07-05>

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS...



Où sont passés les disques vinyles et les rouleaux de pellicule argentique ? Ils ont été remplacés par les lecteurs mp3 et les appareils photo numériques... Le livre papier ne sera-t-il plus lu en 2050 que dans les fermes bio autogérées de Corrèze ?

Lisez la chronique douce-amère de l'éditorialiste du *Telegraph* qui se demande si sa fille de 2 ans s'achètera un livre en papier lorsqu'elle recevra son premier argent de poche...

<http://www.actualitte.com/actualite/27419-ebook-papier-richmond-pratique-telegraph.htm>

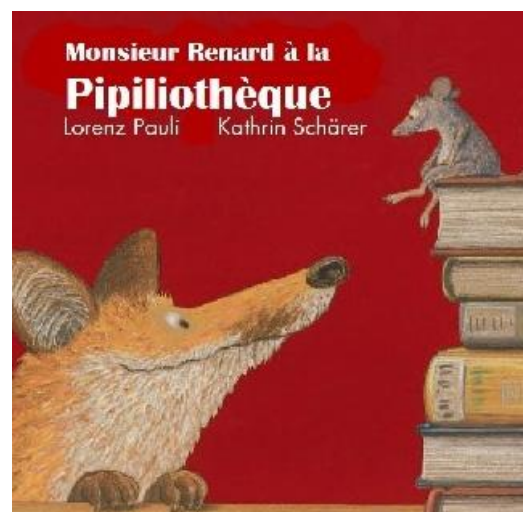
Article original en anglais :

<http://www.telegraph.co.uk/technology/news/8680271/The-printed-book-is-doomed-heres-why.html>

BIENVENUE À LA PIPILIOTHÈQUE...

En attendant la mort du livre, procurez-vous celui-ci... Un livre pour enfants qui parle des bibliothèques, c'est le cadeau rêvé pour Noël... Et il s'achète par pack de dix, pour faire autant de petits heureux !

<http://www.sabclp.ch/fr/prixmembre.htm>



Vous vous intéressez à la psychopathologie cognitive des processus intentionnels schizophréniques dans l'interaction verbale ? Ou alors, à la lexicographie du "Dictionnaire du rugby – L'Ovalie dans tous ses sens" ? Ne cherchez plus, allez sur le site qui recense les thèses françaises, accessibles en full-text et dans une superbe interface : <http://www.theses.fr/>

Plus d'informations : <http://fil.abes.fr/2011/07/11/ouverture-de-theses-fr/>

WELCOME TO THE LIBRARY OF CONGRESS

En attendant le film sur les bibliothèques de l'Université de Genève (le tournage a commencé le 5 septembre 2011, aucune sortie en salle prévue pour le moment), vous pouvez découvrir un documentaire sur la *Library of Congress*, en anglais et d'une durée d'environ 1h30.

<http://www.c-span.org/loc/watch-Documentary-complete-Version/>



A L'ABORDAGE !



Suivant un procédé illégal mais qui ne semble arrêter personne, près de deux milles ouvrages ont été numérisés et mis à disposition gratuitement sur ce site dédié au piratage.

<http://librarypirate.me/>

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS... (BIS)

Après la mort annoncée du livre et des librairies, ce sont bientôt les chaînes de télévision qui vont cesser d'émettre si l'on peut télécharger gratuitement des films « tombés » dans le domaine public...

<http://imovies.blogspot.com/>



PIERRE QUI ROULE AMASSE MOUSSE

Qualifiés de racketteurs, les éditeurs scientifiques ont dû entendre leurs oreilles siffler à la sortie de l'article incendiaire de *The Guardian* qui prend nettement position pour l'*Open Access*.

<http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/aug/29/academic-publishers-murdoch-socialist>

« J'AI LÂCHÉ LA BIBLIOTHÈQUE POUR DEVENIR SEXOLOGUE »

Après avoir assisté à un atelier sur « l'épanouissement sexuel » donné par un sexologue québécois, une collègue bibliothécaire saute le pas et se lance dans l'aventure en entamant des études de sexologie au Canada...

<http://www.femina.ch/psycho-et-famille/j-ai-lache-la-bibliotheque-pour-devenir-sexologue>

SAUVEZ BILLY !

Avec l'arrivée de l'"e-book", c'est aussi l'avenir de la fameuse bibliothèque Billy d'Ikea (d'une profondeur de 28 centimètres, incompatible avec certaines tablettes numériques) qui est compromis...

Pour le bonheur des fans d'aggloméré, le designer suédois a trouvé la solution : un modèle plus profond de 10 centimètres. Ouf !

<http://www.latribune.fr/technos-medias/medias/20110914trib000649174/l-ebook-va-t-il-tuer-la-bibliotheque-billy-d-ikea.html>

POUR LE PLAISIR DES YEUX... ET DES OREILLES

Une blague de plus sur les blondes...

Et encourager les stéréotypes, c'est très mal, ajoutez-vous. Avant de franchement sourire en regardant cette célèbre vidéo.

Blonde girl in library:

<http://www.youtube.com/watch?v=zEoww6DahYc&feature=related>



HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.ch>

LE COMITÉ DE RÉDACTION

est composé de: Dorothée Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Malou Noetzlin, Ariane Perruchoud

ADRESSE

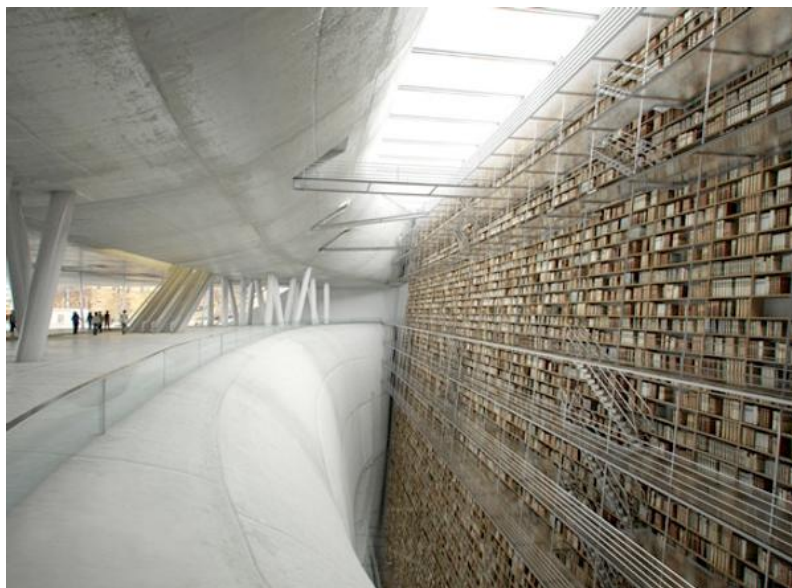
Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

THÈME DU PROCHAIN NUMÉRO : L'avenir des bibliothèques



Projet architectural pour la Bibliothèque Publique de Stockholm d'Armel Neouze, Jacques Gelez et Olivier Charles de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine.

ATTENTION ! Délai de remise pour le prochain numéro

24 février 2012

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Billet du président</i>	4
<i>IFLA 2011</i>	6
<i>Une « bibliothèque » n'est pas ringarde !</i>	10
<i>Du corps à la toile</i>	12
<i>Bibliothécaire stéréotypé(e)</i>	16
<i>L'avenir du métier de bibliothécaire</i>	18
<i>La veille stratégique</i>	23
<i>Défi lecture</i>	25
<i>Centre de Documentation en Santé</i>	29
<i>Entre deux vagues... il y a toujours de l'écho !</i>	31

